

CIRCULAIRE DE RENTREE 2018

CLASSES DE CAPa SAPVER 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> ANNEE

Lycée Saint Sorlin

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre fils/fille dans notre établissement pour l'année scolaire 2018/2019. Au nom de toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative, je tiens à vous remercier de votre confiance et soyez persuadés que nous mettrons tout en œuvre pour permettre à votre fils/fille de construire son projet professionnel dans une ambiance sereine d'écoute, de travail, de respect d'autrui **et de partenariat indispensable avec les familles.**

**Je vous prie de prendre note des modalités concernant cette rentrée ; cette circulaire sera à conserver et à consulter tout au long de l'année.**

### **Rentrée des CAPa 1ERE ANNEE**

**POUR LES INTERNES le LUNDI 03 septembre 2018 de 7h30 à 8h40**

Les élèves déposeront leurs affaires dans le local à bagages de l'internat.  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours

**→ Exceptionnellement ce jour là, le dépôt des valises pourra se faire sur le parking du plateau sportif dans le parc du lycée.**  
*Toutefois, il vous est demandé de ne pas y stationner et donc de vous garer sur les parkings extérieurs pour faciliter l'arrivée des bus.*

**POUR LA CLASSE ENTIERE le LUNDI 03 septembre 2018** accueil sur le patio à **8h40**

*Les transports scolaires fonctionneront normalement dès le 03/09/18*

### **Rentrée des CAPa 2EME ANNEE**

**POUR LA CLASSE ENTIERE le MARDI 04 septembre 2018** accueil sur le patio à **8h40**

Les internes déposeront leurs affaires le matin dès leur arrivée, directement dans le local à bagages de l'internat.  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours.

## 1. DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Pour la rentrée, le dossier de votre enfant devra être complet.

- **Envoyez le plus rapidement possible les pièces manquantes demandées lors de l'inscription (voir coupon rouge joint ou qui a été joint pour les dossiers incomplets) et ce avant le 27/08/18 délai de rigueur.**
- **Si les frais de dossier et l'acompte de rentrée ne sont pas honorés, l'inscription ou réinscription ne sera pas validée.**

## 2. TRANSPORTS SCOLAIRES :

**POUR LE TRANSPORT DE L'AIN :** pour accéder à ST SORLIN, votre enfant doit tout d'abord prendre la ligne de bus qui dessert les établissements scolaires d'AMBERIEU ; sauf pour la ligne LHUIS - ST SORLIN qui est directe sans passer par AMBERIEU.

Selon les lignes, l'arrêt à AMBERIEU peut-être :

- la gare,
- le lycée de la Plaine de l'Ain
- ou devant le collège Saint Exupéry.

Des navettes de la Régie des Transports de l'Ain assurent ensuite le transfert à ST SORLIN aller et retour :

- **le matin entre 7h50 et 8h05** pour une arrivée au lycée impérativement à **8h30**
- **le soir** : départ du lycée à **16h45** pour permettre d'obtenir les correspondances dès **17h15**
- **le mercredi midi à 11h40** pour obtenir les correspondances dès **12h10**.

Toutes les informations nécessaires concernant les arrêts et les horaires du transport de l'Ain sont disponibles sur le site du conseil général **[www.transportscolaire.ain.fr](http://www.transportscolaire.ain.fr)**

**POUR LE TRANSPORT DE L'ISERE :** une navette spéciale privée est organisée depuis plusieurs années par l'établissement pour desservir Montalieu. Ce transport sera facturé aux familles et financé en partie par une aide du Conseil Départemental de l'Isère en fin d'année scolaire.

Départ de la **navette le matin** : 8h05 du collège les Pierres Plantes de Montalieu.

Retour de la **navette le soir** : 17h et 12h le mercredi midi.

**Se connecter sur le site : [www.isere.fr](http://www.isere.fr) rubrique pack transport**

**Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Madame JARRET qui sera votre interlocutrice pour la gestion des transports scolaires à partir du 27 août 2018 au 04 74 35 98 43**

Nous vous invitons à adapter le régime scolaire (interne ou ½ pensionnaire) de votre enfant en fonction de votre éloignement et de la fiabilité de certaines lignes de transports. Nous *comptons sur votre compréhension et votre vigilance au regard de l'assiduité de votre enfant.*

### 3. TARIFS 2018/2019

DETAIL DES FRAIS ANNUELS	CAPA 1	CAPA 2
CONTRIBUTION DES FAMILLES (1)	911 €	911 €
COTISATION ASSOCIATION	25 €	25 €
½ PENSION (2)	948 €	853 €
PENSION (2)	2003 €	1803 €

1. Une réduction de 50 % de la contribution des familles est consentie pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enfant inscrit dans l'établissement et pour les enfants des personnels de l'enseignement catholique. **En cas de démission en cours d'année, cette contribution reste due en totalité.**
2. Ces tarifs varient en fonction des classes pour tenir compte des semaines de présence des élèves au lycée. Les semaines de stages et d'examen sont déduites. **Aucune remise ne pourra donc être consentie en dehors des absences pour maladie supérieures à 15 jours et sur présentation d'un certificat médical.**

### 4. FRAIS ANNEXES

- **Inscription des nouveaux élèves : 77€**, ils ne seront pas restitués si l'élève annule sa candidature,
- **Réinscription de nos élèves : 37€**, en cas d'annulation par la famille, ils ne seront pas restitués,
- **Livres scolaires** : tous les élèves du lycée bénéficient du "**PASS REGION**". Les familles font directement leur demande sur le site de la Région
- Les élèves pourront utiliser les photocopieurs du lycée moyennant l'achat de cartes pré-chargées auprès de notre documentaliste.
- **Tenue professionnelle** : une tenue professionnelle adaptée est exigée pour les cours de pratique et pour les stages de CAPa dans les structures sanitaires et sociales. Cette tenue uniforme sera commandée par le lycée en début d'année pour les nouveaux élèves sans démarche et frais supplémentaires pour les familles

### 5. BOURSES D'ETAT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Pour les nouveaux inscrits et dans la mesure où vous en avez fait la demande lors de l'inscription, le dossier de bourse est à compléter et à retourner, avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard avant le 13 juillet 2018.

Si vous bénéficiez de bourses, les sommes perçues par le lycée pour votre compte seront déduites de votre facture annuelle ; réduisant ainsi les prélèvements ou règlements mensuels.

Pour les deuxièmes années boursiers, les montants sont reconduits sans la prime d'équipement de 341.71€ (en 2017/2018) qui ne peut être perçue qu'une seule fois lors de l'entrée dans l'Enseignement Agricole.

**ATTENTION :** les élèves boursiers redoublants ou changeant de régime en 2<sup>ème</sup> année devront impérativement remplir un nouveau dossier. Il en est de même pour les élèves s'engageant dans un nouveau cycle (ex : de 3<sup>ème</sup> en CAPa ou BAC PRO et de CAPa en BAC PRO)

## 6. FACTURATION ANNUELLE

L'ensemble des frais inhérents aux contributions des familles, budgets pédagogiques, pension ou demi-pension est établi pour l'année scolaire. Les régimes scolaires sont également déclarés au Ministère pour l'année scolaire. Sauf cas particulier de changement de domicile, **une modification de régime scolaire en cours d'année n'est donc pas possible.**

**Un acompte correspondant à 150€ est obligatoirement à transmettre avant le jour de la rentrée ; c'est l'une de nos conditions d'inscription.**

**Il vous sera établi une facture annuelle** en début d'année faisant apparaître l'ensemble des frais de l'année, déduction faite de l'acompte de rentrée et du montant de la bourse nationale.

**L'échéancier est établi sur 10 mois à compter d'octobre 2018 à juillet 2019 de l'année scolaire en cours.**

**Néanmoins les familles bénéficiant de la bourse nationale leurs prélèvements seront effectués de novembre 2018 à juillet 2019.**

*Pour simplifier la gestion des comptes familles, nous souhaitons que les règlements s'opèrent par prélèvements automatiques pour vous permettre d'étaler vos règlements et limiter les relances, les retards et les impayés préjudiciables à tous et nous obligeant à engager des procédures de poursuites générant des frais supplémentaires inutiles.*

**Les familles ne souhaitant pas profiter du prélèvement automatique mensuel sont tenues de régler la facture annuelle en 3 versements soit 40 % au 31/10, 30% au 28/02, et le solde de 30% également 31/05.**

## 7. STAGES ET ACTIVITES EDUCATIVES

Dans le cadre de leur formation, tous les élèves doivent effectuer plusieurs semaines de stage dans des milieux professionnels. **La validation de ces semaines de stage est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.**

Afin de faciliter la recherche d'une "structure", nous vous communiquons dès maintenant, les dates de stage pour l'année scolaire 2018/2019.

### TRES IMPORTANT

Devant la concurrence accrue dans le secteur sanitaire et social, pensez à rechercher dès à présent des terrains de stages et à nous communiquer dès que possible les coordonnées du maître de stage pour l'établissement des conventions de stages par l'intermédiaire des professeurs principaux.

**Pour les élèves de CAPa SAPVER 1ère année (promotion 2018/2020) le premier stage est à trouver pour la rentrée**

<b>CAPa SAPVER 1ère année</b>	3 semaines du <b>28/01/19 au 15/02/2019</b>	2 stages différents :  <b>1er stage</b> dans le secteur services aux personnes; <i>Stage en école maternelle possible.</i>  <b>2ème stage</b> dans le secteur de la vente de produits alimentaires de préférence et/ou l'accueil.
	3 semaines Du <b>17/06/19 au 05/07/2019</b>  <b>Attention : toutes les périodes de stage sont non dissociables</b>	

**Pour les élèves CAPA 2ème année (promotion 2017/2019,) les stages du 1er trimestre doivent être trouvés pour la rentrée et le dernier stage pour la Toussaint.**

<b>CAPa SAPVER 2ème année</b>	3 semaines du <b>03/12/2018 au 21/12/2018</b>	2 stages différents en complément des stages de 1ère année. Attention, il faut impérativement pour l'examen :  <b>2 stages</b> dans le secteur sanitaire et social <b>2 stages</b> dans la vente de produits alimentaires de préférence. en lien avec le référentiel professionnel
	3 semaines du <b>25/02/2019 au 15/03/2019</b>	

## 8. STAGE BAFA

Cette année la formation d'animation BAFA sera proposée pour les élèves de plus de 17 ans, intéressés. La réalisation de cette formation est soumise à un nombre minimal d'élèves inscrits. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement. Inscription dès la rentrée. Organisme : AFOCAL

## 9. FOURNITURES SCOLAIRES

Tous les élèves doivent posséder l'intégralité des fournitures demandées le jour de la rentrée, **et ce, tout au long de l'année.**

**NB :** Une vente (à prix coûtant) de petites fournitures scolaires (gommes, crayons à papier, stylos, doubles-décimètres....) est organisée tout au long de l'année pour les élèves de l'établissement. Il faudra s'adresser à MME GRIZAUD MELANIE notre documentaliste.

## 10. HORAIRES SCOLAIRES

Les élèves sont accueillis sur le site du Lycée dès 8h30, horaire d'arrivée des cars.

En fonction des classes, ils seront également distribués aux élèves dès le jour de la rentrée.

- Arrivée des cars et rentrée des élèves par le parc : **8h30 au plus tard**
- Départ des cars le soir à **16h45 précises**



**Nous attirons votre attention sur le fait que l'entrée dans l'enceinte du Lycée est interdite pour des raisons de sécurité ; les parents, amis qui déposent ou viennent chercher les élèves, doivent s'arrêter ou se garer sur les parkings extérieurs.**

*Nous comptons vivement sur votre collaboration et votre compréhension*



Lycée et collège  
Vie scolaire et internat  
Comptabilité  
Transports

04 74 35 72 34  
04 74 35 98 43  
04 74 35 92 79  
04 74 35 98 43

secretariat@lyceesaintsorlin.org  
viescolaire@lyceesaintsorlin.org  
compta@lyceesaintsorlin.org  
transport@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en Bugey  
[www.lyceesaintsorlin.org](http://www.lyceesaintsorlin.org)

## En résumé pour la rentrée

- Envoyer les dernières pièces manquantes au dossier avant la rentrée.
- Acheter les fournitures et TD indiqués ; le lycée commande des livres.
- Chercher les stages, notamment dans les structures sanitaires et sociales.**
- Prévoir le règlement de l'acompte de 150€ avant la rentrée.**
- Remettre au responsable d'internat** les autorisations de sorties jointes.



### **Vie Scolaire** Sandra Caruso

**04 74 35 98 43**

*Pour les absences et les questions relatives  
à la vie de classe et à l'internat.*

[viescolaire@lyceesaintsorlin.org](mailto:viescolaire@lyceesaintsorlin.org)



### **Transports scolaires**

**04 74 35 98 43**

*Fabienne Jarret*

[transport@lyceesaintsorlin.org](mailto:transport@lyceesaintsorlin.org)



### **Comptabilité**

**04 74 35 92 79**

*Ghislaine Goletto*

[compta@lyceesaintsorlin.org](mailto:compta@lyceesaintsorlin.org)



### **Secrétariat**

**04 74 35 72 34**

*Nathalie Gauthier*

[secretariat@lyceesaintsorlin.org](mailto:secretariat@lyceesaintsorlin.org)

*Toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative du Lycée se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en famille.*

*Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.*

La Directrice  
Nathalie VAN TROYS



# FOURNITURES

## CAPa SAPVER 1<sup>ère</sup> ANNEE PROMOTION 2018-2020

### ■ POUR TOUTES LES MATIERES

- 1 agenda scolaire
- 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles et simples, grand format
- 1 trousse garnie avec les stylos (bleu, noir, rouge, vert), un crayon à papier, une gomme, un taille crayon, des crayons de couleurs, feutres, une règle graduée
- 1 paire de ciseaux
- Colle

### ■ MATHEMATIQUES

- 1 calculatrice scientifique **type collègue**
- 1 classeur grand format + intercalaire + feuilles simples petits et gros carreaux
- 1 compas - 1 équerre - un rapporteur

### ■ FRANÇAIS

- 1 classeur grand format + pochettes plastifiées
- Intercalaires
- Prévoir l'achat d'oeuvres intégrales (1 sur une année) 10 euros maximum

### ■ ANGLAIS

- 1 cahier : modèle indifférent

### ■ TECH. COMMERCIALES + ECONOMIE

- 1 classeur grand format + 1 jeu d'intercalaires

### ■ INFORMATIQUE

- 1 CLE USB
- 1 porte vue/porte document avec pochettes plastifiées

### ■ ENTRETIEN DES LOCAUX + RESTAURATION

- 1 grands cahiers 24 x 32 - 100 pages + une paire de gants de ménage (type MAPA)

### ■ CUISINE RESTAURATION

- 1 Porte vue
- 1 paire de gants de ménage / MAPA
- 1 torchon essuie-vaisselle
- 1 essuie mains
- 1 microfibre
- 1 paire de maniques

### ■ BIOLOGIE - PHYSIQUE CHIMIE

- 2 cahiers 24 x 32 (96 pages)

### ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- 1 tenue de sport complète avec 1 paire de baskets "type RUNNING" spécifiques pour l'activité sportives.
- Survêtement - short - tee shirt
- Chaussettes de rechange

### ■ SUIVI DE STAGES

- 1 chemise à rabats avec élastiques

**D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée**



# FOURNITURES

## CAPa SAPVER 2<sup>ème</sup> ANNEE PROMOTION 2017/2019

### ■ RAPPEL

- Reprendre les classeurs, cahiers, clés USB, outils de mathématiques... de première année, des différents modules, pour continuer les cours

### ■ PREVOIR

- 1 chemise à rabats avec élastiques pour regrouper tous les documents nécessaires à la rédaction des carnets de stage,
- 1 classeur souple pour l'animation

### ■ FRANCAIS

- 1 classeur
- Feuilles simples 21 x 29,7
- Feuilles doubles grands carreaux
- 3 intercalaires

### ■ BIEN ETRE ET CONFORT DES PERSONNES

- 1 grand cahier 100 pages 24x32

### ■ MP2 - MG1

- 1 porte vues + feuilles

### ■ ESC

- 1 porte vues + feuilles

### ■ HISTOIRE/GEOGRAPHIE

- Reprendre le classeur de CAPA 1ère année + feuilles simples et doubles gros carreaux

### ■ MATHEMATIQUES

- 1 classeur solide
- Des feuilles simples petits carreaux 21 x 29,7 + blanches + feuilles de couleurs
- Pochettes transparentes
- Oeillets dans le classeur

### ■ MP4 - MP1

- classeur + intercalaires

### ■ POUR LE STAGE

- chemise / classeur

### ■ BIOLOGIE / PHYSIQUE-CHIMIE

- 1 grand cahier 96 pages 24x32

### ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- 1 tenue de sport complète avec 1 paire de baskets "type RUNNING" spécifiques pour l'activité sportives.
- Survêtement - short - tee shirt
- Chaussettes de rechange

**D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée**